

CALENDRIER DES OPÉRATIONS À EFFECTUER PAR LE DIRECTEUR D'ÉCOLE PUBLIQUE

Date	Opérations	Observations
ÉTAPE 1 : Mise à jour de la base élève dans ONDE		
Mercredi 1 ^{er} mars 2023	Bascule de la base ONDE dans Affelnet 6 ^e par la DSDEN	À compter de cette date, les modifications effectuées dans ONDE ne seront pas prises en compte dans Affelnet 6 ^e
ÉTAPE 2 : Édition des volets 1 et saisie des modifications dans Affelnet 6^e		
À partir du lundi 6 mars 2023	Édition du volet 1 <u>pré-rempli</u> Diffusion du volet 1 aux familles et de la note aux familles – annexe 1	Mise à jour des dossiers élèves
Jusqu'au vendredi 7 avril 2023	Retour du volet 1 par les familles Saisie des modifications éventuelles	Pour tout changement d'adresse entraînant un changement de collège de secteur, la famille doit fournir un justificatif de domicile
<i>Du vendredi 7 avril au lundi 24 avril 2023 : vacances de printemps</i>		
ÉTAPE 3 : Édition du volet 2 et saisie des vœux des familles dans Affelnet 6^e		
À partir du lundi 24 avril 2023	Édition du volet 2 Diffusion du volet 2 aux familles et de la note aux familles – annexe 4	Pour tout changement d'adresse entraînant un changement de collège de secteur, la famille doit fournir un justificatif de domicile
Jusqu'au vendredi 12 mai 2023	Retour du volet 2 par les familles et des pièces justificatives en cas de demande de dérogation Édition des accusés de réception Saisie des vœux des familles Transmission à la DSDEN des dossiers de dérogations	Toute demande incomplète doit être déclassée au motif 7 – Autre motif Pour toute demande de dérogation hors département, le directeur ne remet pas d'accusé de réception
ÉTAPE 4 : Saisie des décisions de passage et validation de la saisie		
Jusqu'au vendredi 12 mai 2023	Saisie des décisions de passage Validation de la saisie	Un élève en anomalie ne sera pas affecté. Le directeur est responsable de la correction de ces anomalies.
Mercredi 7 juin 2023 : Validation des affectations par la DSDEN		
ÉTAPE 5 : Transmission des dossiers scolaires dans les collèges		
À compter du mercredi 7 juin 2023	Transmission des dossiers scolaires aux collèges	
<i>Vendredi 7 juillet 2023: vacances d'été</i>		